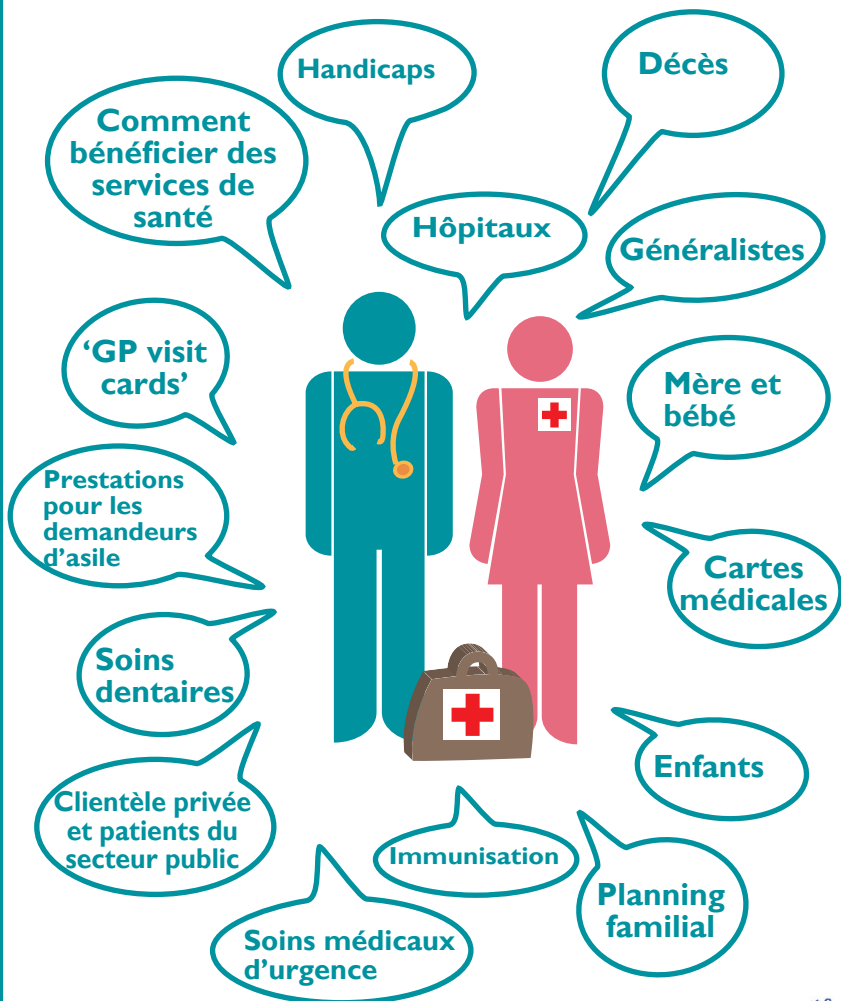


# Guide de bienvenue à Clare pour les Immigrants

## Santé



Réalisé par le CISC (Centre d'Aide aux Immigrants du Comté de Clare)



# Qui offre les soins médicaux en Irlande ?

**Vous disposez de nombreux services pour préserver votre santé et votre bien-être physique, mental et psychologique. Ces services incluent des soins médicaux spécialisés pour un grand nombre de cas graves.**

### Health Service Executive (HSE)

Le HSE (Service de Santé Publique) offre divers services sociaux et de santé publique en Irlande :

- hôpitaux ;
- centres médicosociaux ;
- services communautaires pour les personnes âgées ;
- soutien familial ;
- prestations sociales et de santé ;
- services de psychiatrie ; et
- services aux personnes handicapées.

Le service de santé est divisé en quatre

régions administratives. Le HSE West est le service de cette région.

Les soins médicaux sont accessibles par le biais d'un système public et privé. Si vos revenus sont inférieurs à un certain seuil vous pouvez demander une 'carte médicale'.

La carte médicale vous donne accès à de nombreux services. Si vous possédez une carte médicale vous pouvez consulter votre généraliste, appelé GP (General Practitioner), gratuitement. En général, votre famille (époux/épouse et enfant) pourra aussi bénéficier des soins médicaux gratuits :

- visites chez votre généraliste ;
- services dans les hôpitaux publics ;
- la plupart des médicaments prescrits par votre médecin ;
- soins obstétriques et au nourrisson ;
- services dentaires, d'ophtalmologie et d'orthophonie ; et

**Si vous êtes inquiet pour votre santé mentale ou physique ou celle de votre famille, prenez un rendez-vous chez votre GP.**

## Ai-je droit à une carte médicale si j'ai plus de 70 ans ?

Si vous avez plus de 70 ans, vous avez droit à une carte médicale si vos revenus après déduction des impôts sont inférieurs à :

- 700€ par semaine pour une personne célibataire ; et
- 1400€ par semaine pour un couple marié.

Si vos revenus sont supérieurs et que vous avez des frais médicaux très élevés, vous pouvez demander une carte médicale dans le cadre du 'discretionary scheme' (système discrétionnaire).

- appareils médicaux.

Certains de ces services peuvent néanmoins être accessibles sur liste d'attente.

## Obtenir une carte médicale

Pour demander une carte médicale vous devez passer un 'test de moyens' – vos revenus doivent être inférieurs à un certain seuil.

Pour savoir si vous avez droit à la carte médicale, contactez le bureau HSE ou CIC près de chez vous.

Vous avez droit automatiquement à une carte médicale si vous percevez déjà des allocations de l'Etat comme :

- la Supplementary Welfare Allowance ;
- les allocations non-contributives de vieillesse et de veuvage ;
- les pensions d'invalidité ou allocations

**Pour des informations sur les cartes médicales contactez le HSE au Sandfield Centre, Highfield Park, Ennis, (065) 686 8076.**

**Vous aurez besoin d'un n° PPS (voir page 7 du fascicule 'Travail')**

- aux épouses abandonnées ; ou
- l'allocation pour famille monoparentale.

## Services gratuits

Les services gratuits accessibles dans le cadre du Medical Card Scheme sont les :

- consultations chez le généraliste (GP) ;
- orientation d'un patient vers un spécialiste ;
- services aux malades hospitalisés (séjours de nuit) ou en consultation externe (visites de contrôle) ;
- ordonnances et médicaments (avec certaines exceptions) ;
- soins médicaux aux femmes ;
- suivi psychologique pour les victimes de torture, viol ou autres expériences traumatisantes ;
- tests oculaires et lunettes ;
- tests auditifs et appareils ;
- soins dentaires pour les adultes ;
- soins dentaires pour les enfants lorsque des problèmes ont été signalés lors de l'examen médical réalisé à l'école ;
- services obstétriques ;
- services d'immunisation ; et
- examens de dépistage.

## Première étape : contacter un GP

**Enregistrez-vous auprès du cabinet d'un généraliste (GP) dès que possible. N'attendez pas d'être malade. Si vous avez droit à la carte médicale, vous en aurez besoin, par exemple, pour recevoir des soins ou acheter des médicaments sur ordonnance**

### Qu'est-ce qu'une 'GP visit card' ?

**S**i vous n'avez pas droit à la carte médicale vous pouvez demander une 'GP visit card', qui vous donnera droit uniquement aux consultations gratuites chez un GP. Le seuil de revenu requis pour les 'GP visit cards' est supérieur à celui requis pour les cartes médicales. Pour savoir si vous avez droit à une 'GP visit card', contactez le Centre médico-social HSE ou Citizens' Information Centre (CIC) près de chez vous. Vous devrez remplir un formulaire de demande.

### A propos des enfants

**L**es enfants en Irlande sont à la charge de leurs parents et ont droit aux mêmes soins que leurs parents. Par conséquent, si vous possédez une carte médicale, vos enfants sont considérés comme ayant-droits et bénéficient des mêmes services que vous.

Il existe aussi des services spécifiques pour les enfants et certains services sont accessibles pour les enfants gratuitement même si leurs parents ne possèdent pas de carte médicale. Ces services sont proposés dans le cadre des :

- services sociaux pour nourrissons et femmes enceintes ;
- services de soins pour les enfants d'âge pré-scolaire ; et
- services de soins dans les écoles.

Les enfants peuvent aussi bénéficier de services de vaccination et d'immunisation gratuits.

### Que paie la clientèle privée ?

**S**i vous n'avez pas droit à la carte médicale vous êtes considéré comme un patient du secteur privé et lorsque vous consultez votre généraliste vous devez payer la consultation.

Vous devrez aussi payer les médicaments

**Le Health Insurance Authority est un organisme indépendant de contrôle du marché de l'assurance maladie privée en Irlande. Il fournit des informations et aide les assurés.**  
[www.hia.ie](http://www.hia.ie)  
**Téléphone : 01- 406 0080**

qui vous seront prescrits, même si aucun Irlandais ne paie plus qu'un certain montant mensuel pour les médicaments, sans distinction de revenus.

Les tarifs des consultations chez les GP ne sont pas fixés et varient selon les médecins. Vous devez donc vous renseigner avant d'en choisir un. La consultation s'élevé souvent à plus de 50€.

## Trouver un médecin

**L**e General Practitioner (GP) est le terme officiel pour 'généraliste'. Ils officient dans leur cabinet ou au domicile de leurs patients. La plupart des gens appellent leur GP 'doctor' ou 'family doctor'.

Le GP est chargé de vous soigner et vous recommandera à un autre spécialiste si besoin.

Toute personne venant vivre en Irlande doit d'abord choisir un GP puis s'inscrire. Si vous êtes malade, vous devez d'abord consulter votre GP qui peut vous prescrire un traitement ou vous recommander à un spécialiste ou un hôpital pour un examen plus approfondi.

Si vous êtes inscrit dans le cabinet d'un GP et que vous avez des problèmes de santé, votre historique médical sera enregistré dans ses dossiers.

Vous pouvez obtenir une liste des GP au :

- Citizens Information Centres ;
- Local Health Office ;
- dans la plupart des bibliothèques municipales ;
- dans les Pages Jaunes ; et

## Gardez le numéro de téléphone de votre GP à portée de main

**T**rouvez votre GP avant qu'une personne tombe malade afin de ne pas attendre lorsque vous aurez besoin d'un médecin en urgence.

Vous trouverez une liste des GP dans l'annuaire des Pages jaunes. Vous pouvez obtenir un exemplaire des Jaunes dans votre bureau de poste.

- auprès de vos amis et voisins qui peuvent vous recommander un bon GP.

## Comment consulter mon GP ?

**V**ous devez le plus souvent prendre un rendez-vous pour consulter votre GP. Rendez-vous directement au cabinet ou téléphonez pour demander une date disponible.

Vous devez parfois attendre quelques jours avant de pouvoir consulter un médecin. Si vous avez besoin de soins immédiats, demandez un rendez-vous d'urgence.

Si vous devez annuler votre rendez-vous, prévenez votre GP le plus vite possible.

## Un GP se déplace-t-il à domicile ?

**S**i vous avez besoin d'une consultation d'urgence ou que vous êtes trop malade pour vous déplacer, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

- Pendant les heures de consultation, télé-

phonez à votre GP qui décidera de la nécessité d'une visite à domicile.

- En dehors des heures de consultation, si vous appelez le cabinet de votre GP le répondeur vous donnera le numéro de téléphone d'urgence – ce numéro peut être un service de 'suppléant' (un autre médecin disponible en dehors des horaires d'ouverture du cabinet).
- Si votre GP est un membre d'une coopérative de médecins de garde, vous pouvez vous y rendre et voir quel médecin est de garde.

Ces coopératives proposent les services suivants :

- conseils par téléphone de la part d'une infirmière ou d'un médecin ;
- centre de soins disponible ; ou

## Numéro d'urgence 999 or 112

- visite d'un médecin de garde à domicile.

Si vous possédez une carte médicale ou une 'GP visit card', les services du médecin de garde sont gratuits. Sinon, vous devez payer la totalité des frais. Toutes les personnes doivent payer la totalité des soins prodigués en urgence dans une clinique privée.

## Consulter un spécialiste

**A**vant votre premier rendez-vous chez un spécialiste vous devez vous rendre chez votre GP. Il vous recommandera auprès du spécialiste.

### Puis-je consulter mon généraliste en dehors des heures d'ouverture du cabinet ?

**L**a plupart des GP de Clare sont membres du ShannonDoc. Si votre GP en est membre, en cas d'urgence en dehors des heures de service vous pouvez appeler le 1850-212-999 et parler au personnel de garde.

Si nécessaire ils vous conseilleront de vous rendre dans leur centre de soins à Ennis, Ennistymon, Kilrush ou Killaloe ; ou un médecin décidera de la nécessité d'une visite à domicile. Vous devez prendre rendez-vous avant de vous rendre au centre de soins.

ShannonDoc est un service d'urgence.

### En cas d'urgence appelez le 999 ou 112.

Les services d'urgence incluent les ambulances, les pompiers, la Garda Síochána (police) et la gendarmerie maritime.



## Aides aux demandeurs d'asile

### La plupart des soins médicaux sont gratuits pour les demandeurs d'asile – y compris les immunisations (vaccins)

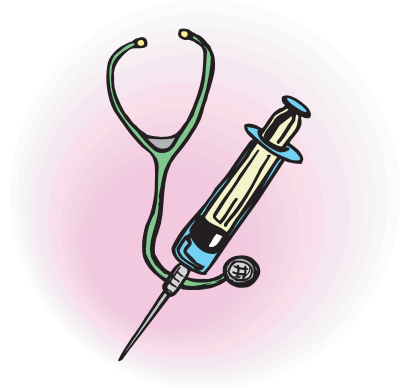
**V**otre Community Welfare Officer (CWO - assistant social) peut vous aider à trouver un généraliste (GP) et vous fournira un formulaire de demande de carte médicale. Votre CWO à Ennis se trouve au HSE office au Sandfield Centre, sur Highfield Park, (065) 686 8039.

Si vous vivez au centre d'hébergement de Knocklisheen, le Community Welfare Officer qui se rend au centre deux fois par semaine vous renseignera sur votre carte médicale.

La carte médicale vous donne accès, ainsi qu'à votre famille, aux services médicaux gratuitement. Si vous n'en r certains services. Voir page 3 la liste des services médicaux gratuits.

Si vous êtes enceinte ou avez des enfants en bas âge, le CWO prendra les dispositions pour que vous contactiez l'infirmière de santé publique. L'infirmière vous rendra visite pour voir si vous avez besoin d'aide et vous mettra en contact avec le centre médicosocial le plus proche.

**Tous ces services vous sont offerts ainsi qu'à votre famille en toute confiance. Ils sont libres et n'affecteront pas votre demande d'asile.**



Le centre HSE à Ennis se trouve à Bindon Street et vous pouvez les appeler au (065) 682 8525.

### Dépistage médical

**L**e dépistage médical gratuit est offert à tous les demandeurs d'asile. Il comprend le dépistage de certaines maladies infectieuses : tuberculose, hépatite B, hépatite C et HIV ; et la vérification des vaccinations pour vous et votre famille. Le résultat de vos examens médicaux n'aura aucun impact sur votre demande d'asile.

Tout soin médical nécessaire de suivi vous sera prodigué, ainsi qu'à votre famille, gratuitement dans le cadre du système de la carte médicale.

## Services de santé du HSE

Les services de santé publique offerts dans la communauté sont parfois appelés 'Community Care Services'. Ils sont en général fournis par le Health Service Executive (HSE). Les services de soins communautaires peuvent aussi être fournis par des organismes bénévoles travaillant avec, ou au nom du HSE.

### Services de soins communautaires

Vous devez d'abord vous renseigner auprès de votre GP sur les services de soins dans votre quartier ou contacter votre centre médicosocial.

En général, les détenteurs de carte médicale ont droit aux services de santé communautaires gratuits. Ceux qui n'en possèdent pas peuvent aussi y avoir droit mais ce n'est pas toujours possible.

### Centres médicosociaux de Clare

Carrigaholt	(065) 905 8205
Clarecastle	(065) 682 9488
Ennis	(065) 682 8525
Ennistymon	(065) 707 1143
Kildysart	(065) 683 2012
Kilkee	(065) 905 6381
Kilmihil	(065) 905 0155
Kilrush	(065) 905 4200
Lisdoonvara	(065) 707 4194
Scariff	(061) 921 286
Shannon	(061) 718 400
Sixmilebridge	(061) 369 427
Tulla	(065) 683 5264

### Infirmiers de santé publique

Les infirmiers de santé publique sont employés par le Health Service Executive (HSE) pour offrir des services de santé dans la communauté. Ils sont souvent votre premier contact avec le HSE, puisqu'ils rendent visite aux jeunes mamans pour vérifier qu'elles et leur bébé vont bien, et leur donnent des conseils sur les soins, l'alimentation et le développement. Ils prodiguent aussi des soins aux personnes sorties de l'hôpital et plusieurs autres services.

Les infirmiers de santé publique et les infirmiers diplômés travaillent en collaboration avec les GP, infirmiers auxiliaires, hôpitaux, hospices et d'autres dispensateurs de soins.

Ils offrent leurs services dans les écoles, les centres médicosociaux, les garderies et autres centres communautaires et au domicile des particuliers. Contactez votre

### Services du HSE

- Services des généralistes (GP) ;
- soins infirmiers de santé publique ;
- santé des enfants ;
- aide sociale communautaire ;
- soins des pieds ;
- travail social ;
- aide et soins relatifs aux dépendances ;
- physiothérapie ;
- services psychiatriques ; et
- aide ménagère.

Le HSE fournit aussi certaines prestations (voir le fascicule 'Prestations sociales et droit aux aides').



infirmier de santé publique dans votre Centre médicosocial,

## Assistants sociaux

L'équipe des assistants sociaux du bureau HSE doit aider les enfants et familles de la communauté en offrant par exemple des services d'aide et de soins aux personnes âgées.

Tous les conseils et aides prodigués par les assistants sociaux et les services d'aide sociale offerts par votre bureau HSE sont gratuits.

Vous pouvez demander l'aide d'un assis-

tant social directement auprès de votre Centre médicosocial ou de l'hôpital près de chez vous.

## Aide psychologique après un deuil

Le nouveau service Bereavement Counselling du HSE est ouvert à ceux qui ont été endeuillés à cause de morts traumatisantes comme les suicides, homicides, accidents du travail, domestiques ou sur une exploitation et accidents de la route. Vous pouvez le demander par le biais de votre GP.

## Où trouver des médicaments ?

Vous pouvez obtenir des médicaments dans une pharmacie ('chemist') ou trouver de simples médicaments comme des analgésiques ou des vitamines dans les supermarchés et autres magasins. L'hôpital ou votre GP peut parfois vous donner des médicaments directement.

De nombreux médicaments sont disponibles uniquement en pharmacie sur ordonnance de votre GP ou médecin hospitalier.

Les médicaments prescrits par votre GP ou médecin hospitalier sont gratuits pour :

- les détenteurs de carte médicale ; et
- les personnes atteintes d'hépatite C possédant la Carte Health Amendment Act (Loi sur la santé publique).

Si vous avez une carte médicale, vous devrez payer certains médicaments à bas prix disponibles sans ordonnance – même s'ils vous sont recommandés par votre médecin.

## Long Term Illness Scheme

Les personnes qui ont une maladie particulière, qui n'ont pas encore de carte médicale, peuvent obtenir des médicaments

et appareils médicaux et orthopédiques pour le traitement de cette maladie. Ils sont fournis dans le cadre du Long Term Illness Scheme (Longue maladie).

Le Long Term Illness Scheme ne dépend pas de vos revenus ni de votre situation financière et est indépendant des systèmes de Carte Médicale et GP Visit Card.

Demandez à votre pharmacien quelles conditions sont requises dans le cadre du Long Term Illness Scheme.

## Drug Payment Scheme

Si vous n'avez ni carte médicale, ni GP Visit Card et que vous n'êtes pas dans une des situations présentées ci-dessus, vous pouvez utiliser le Drugs Payment Scheme. Avec ce programme, les individus ou familles paient une somme maximale tous les mois pour le coût des médicaments prescrits

**Tous les dimanches, une pharmacie de votre quartier sera ouverte quelques heures. Les détails des gardes du dimanche sont affichées dans les vitrines des pharmacies.**

## Hôpitaux et urgences

Les services d'urgence des hôpitaux soignent uniquement les maladies ou blessures graves survenues de façon soudaine et inattendue. Pour tout autre traitement, vous devez consulter votre GP.

En cas d'urgence, appelez le 999 ou 112 et demandez le service des ambulances. Ces numéros servent aussi à joindre les pompiers, la Garda (police), la gendarmerie maritime, les secours d'urgence en montagne et sur la côte.

Dans certains hôpitaux, le service d'urgence est ouvert 24h/24, 7j/7. En cas d'urgence médicale, vous pouvez vous rendre directement au service Emergency (Urgences ; appelé aussi 'A&E' – 'Accident & Emergency') sans rendez-vous.

Si vous appelez une ambulance pour vous emmener à l'A&E et que le personnel de l'hôpital juge que votre état n'est pas une urgence, vous devrez attendre plusieurs heures dans le service des urgences avant d'être soigné.

Vous serez ensuite soigné ou renvoyé chez vous, ou admis dans une salle en tant que malade hospitalisé.



### Horaires des urgences

Le Service des Urgences du Mid-Western Regional Hospital à Ennis est ouvert de 8h à 20h. Le Service des Urgences du Mid-Western Regional Hospital, Dooradoyle, Limerick, est ouvert 24h/24.

## Numéro d'urgence 999 ou 112

### Hôpitaux publics et privés

Clare dispose de plusieurs hôpitaux publics et privés offrant des services aux malades hospitalisés et en consultation externe. Voir la liste ci-contre.

Les patients ne doivent pas se rendre à l'hôpital sans rendez-vous, sauf en cas d'urgence. Votre GP se charge des rendez-vous pour les opérations ou traitements programmés.

En dehors des urgences, il y a des listes d'attente dans de nombreux services.

Les hôpitaux urgentistes en Irlande diagnostiquent et soignent les patients gravement malades ou blessés. Les petits hôpitaux locaux ne sont pas toujours à même de prendre en charge toutes les maladies et les soins et vous devrez parfois être transféré dans un hôpital plus important ou spécialisé.

Les personnes habitant dans le pays et certains visiteurs ont le droit d'être soignés et gardés gratuitement dans les lits publics du Health Service Executive et des hôpitaux 'bénévoles'. Vous devez prouver que vous comptez rester en Irlande pendant au moins un an, par exemple en présentant votre permis de travail, carte d'enregistrement ou contrat de location. Certaines personnes doivent payer certains frais d'hôpital.

### Que facturent les hôpitaux ?

Si vous vous rendez à l'hôpital comme patient privé vous devrez payer les frais encourus. Si vous allez au service de

## Numéros de téléphone des hôpitaux régionaux

Mid-Western Regional Hospital, Limerick	
Dooradoyle, Limerick	(061) 301 111
L'hôpital régional pour enfants est rattaché au Mid-Western Regional Hospital in Dooradoyle (ci-dessus)	
Mid-Western Regional Maternity Hospital (Maternité)	
Ennis Road, Limerick	(061) 327 455
Mid-Western Regional Orthopaedic Hospital (Orthopédie)	
Croom, Co Limerick	(061) 397 276
Mid-Western Regional Hospital, Ennis	(065) 686 3100

consultation externe ou aux urgences sans être adressé par votre GP, vous devrez peut-être payer des honoraires (fixés à 100€ depuis janvier 2009). Ces frais ne s'appliquent pas à certaines personnes :

- détenteurs de la carte médicale ;
- personnes admises à l'hôpital après consultation aux urgences – vous êtes considéré comme patient hospitalisé ;
- bébés âgés de moins six semaines, enfants souffrant de maladies et handicaps reconnus, enfants envoyés par les centres médicosociaux ou suite aux examens de santé effectués à l'école
- personnes ayant droit aux services hospitaliers selon les lois européennes ; et
- femmes bénéficiant de soins obstétriques.

### Que paient les patients hospitalisés ?

**D**es frais sont facturés pour les patients hospitalisés (restant une nuit) et pour les services de jour (admission à l'hôpital pour la consultation d'un spécialiste sans séjour de

nuite) dans les hôpitaux publics. Cependant, personne ne doit payer plus d'une certaine somme chaque année pour ces services.

Les frais ne s'appliquent pas à certaines personnes dont les :

- détenteurs de la carte médicale ;
- bébés âgés de moins six semaines, enfants souffrant de maladies et handicaps reconnus, enfants envoyés par les centres médicosociaux ou suite aux examens de santé effectués à l'école ;
- personnes ayant droit aux services hospitaliers selon les lois européennes ; et
- femmes bénéficiant de soins obstétriques.

### Coût des lits privés

**S**i vous êtes soigné en tant que patient privé et que vous restez dans un lit privé dans un hôpital public ou bénévole, vous devrez payer des frais supérieurs à ceux facturés aux patients hospitalisés dans les hôpitaux publics.

Vous devrez aussi payer les services de votre spécialiste comme un patient privé.

# Grossesse et accouchement

## La maternité de la région ouest est St Munchin's sur Ennis Road, Limerick

Toutes les femmes ont droit à des soins médicaux gratuits pendant leur grossesse. Ces soins sont dispensés par un GP (généraliste) et un obstétricien hospitalier. Le programme du Health Service Executive (HSE) offrant ces soins s'appelle le 'Maternity and infant care scheme'. Si votre GP ne participe pas à ce programme, vous pouvez consulter un autre GP qui y participe.

### Dois-je remplir un formulaire ?

Oui. Vous remplissez avec votre GP un formulaire de demande pour le 'Maternity and infant care' et vous l'envoyez au Local Health Office qui traitera votre demande.

Si vous avez reçu des soins ailleurs pendant votre grossesse, vous devez apporter vos dossiers et résultats médicaux lorsque vous vous rendez à l'hôpital ou chez votre GP.

**Si vous commencez à avoir des contractions, appelez le St Munchin's, expliquez vos symptômes et suivez leurs conseils**  
**St Munchin's (061) 327 455**

### Vous pouvez déclarer la naissance de votre enfant :

- à l'hôpital où il est né ;
- au Civil Registration Office (Bureau de l'état civil), HSE Sandfield Centre, Ennis. (065) 686 8050 ; ou
- au Civil Registration Office, St. Camillus' Hospital, Shelbourne Road, Limerick. Tél : (061) 483 763

### Fréquence des consultations

Le GP est le premier médecin à consulter pendant votre grossesse – si possible avant les 12 premières semaines de grossesse. Vous aurez en général six examens supplémentaires – un examen sur deux sera effectué à l'hôpital.

### Puis-je suivre des cours prénataux ?

L'infirmière de santé publique de votre centre médicosocial peut vous renseigner sur les cours prénataux dispensés près de chez vous. Votre GP peut aussi avoir des informations concernant ces cours.

Assurez-vous d'avoir déclaré la naissance de votre bébé (voir ci-dessus).

## En cas de longue maladie

**S**i vous souffrez d'une maladie importante, comme le diabète ou l'hypertension ('high blood pressure'), vous pouvez avoir droit à cinq visites supplémentaires gratuites chez votre GP. Néanmoins, les visites supplémentaires chez votre GP pour des maladies qui ne sont pas liées à votre grossesse ne sont pas couvertes par le programme.

## Dois-je payer l'hôpital ?

**N**on. Vous avez droit aux services d'hôpital public gratuits liés à votre grossesse et à la naissance de votre bébé, en tant que patiente hospitalisée et en consultation externe.

## Le retour à mon domicile

**A**près la naissance, le GP examinera votre bébé à deux semaines et vous examinera tous les deux à six semaines.

- **Toutes les femmes ont droit aux soins médicaux gratuits pendant leur grossesse.**
- **N'oubliez pas d'organiser la garde de vos autres enfants pendant votre séjour à l'hôpital.**

Ces visites sont gratuites.

A part ces deux visites, les bébés ont droit aux visites gratuites chez le GP uniquement si leurs parents ont une carte médicale. Les visites chez le GP liées à la santé du bébé pendant ou après les 6 semaines suivant sa naissance ne sont pas couvertes par le 'Maternity and infant care scheme'.

L'infirmière de santé publique rend visite à la mère et au bébé pendant les six premières semaines suivant la naissance.



## Tests et vaccins pour mon bébé

**E**n Irlande, les nouveaux-nés subissent un dépistage des troubles graves du métabolisme dans les 72-120 heures suivant sa naissance. La méthode consiste à prendre un petit échantillon de sang dans le talon de votre bébé. C'est le "heel prick test".

Le nom officiel de ce test est le Test de Guthrie. Il peut être effectué par votre GP ou dans le service des consultations externes de l'hôpital.

Il est effectué uniquement avec votre consentement.

**Ces tests sont importants. Un diagnostic et des soins précoces peuvent éviter les maladies graves.**

## Vaccins (immunisations)

**L**'hôpital ou le Centre médicosocial vous demandera l'autorisation de faire à votre bébé le vaccin BCG contre la tuberculose.

## Immunisations des enfants

L'immunisation courante des enfants les protège contre 12 maladies :

- tuberculose (TB) ;
- diphtérie ;
- haemophilus influenzae type b (HIB) ;
- hépatite B ;
- polio ;
- tétanos ;
- coqueluche ;
- méningites à méningocoques C ;

- maladie pneumococcique
- rougeole ;
- oreillons ; et
- rubéole.

Toutes ces maladies peuvent entraîner de graves complications et parfois être mortelles.

Les enfants et les jeunes ont droit aux immunisations recommandées gratuites dans les :

- cabinets des GP ;

- hôpitaux ;
- centres médicosociaux ;
- écoles (selon l'âge).

Vous devez donner votre autorisation pour faire vacciner votre enfant. Si vous avez des questions parlez-en à votre GP ou infirmière auxiliaire. Le site du National Immunisation Office donne des informations en plusieurs langues [www.immunisation.ie](http://www.immunisation.ie)

## Votre santé



Le Health Promotion Unit (Service de la Promotion de la santé) [www.healthpromotion.ie](http://www.healthpromotion.ie) a des brochures sur divers sujets : alcool, allaitement, les jeunes, santé mentale, drogues, sexualité, et tabac.

Pour l'arrêt du tabac : **1850 201 203**

Pour les abus d'alcool et de drogues contactez le Clare Community Drug and Alcohol Service, Museum House, Francis Street, Ennis. Tél : **(065) 686 5852**.

## Personnes handicapées

Vous pouvez vous renseigner sur les services de santé offerts aux personnes souffrant de handicaps intellectuels, physiques ou sensoriels au Health Office à Tobartaoscaïn.

Le HSE propose des services pour les personnes souffrant de handicaps intellectuels, physiques, sensoriels ou d'autisme : examens, rééducation, maintien des revenus, soins en établissements spécialisés.

Certains services sont offerts directement par le HSE. La plupart des services communautaires, en établissements spécialisés et de rééducation sont proposés par des organismes béné-

voles avec l'aide du HSE.

Les directeurs administratifs des services aux handicapés HSE coordonnent la répartition des services.

### Contacts

Services aux handicapés : **(065) 686 3671**.

Aides et équipements (fauteuils roulants) : tél **(065) 686 3681**.

### Aides

Vous pouvez obtenir des informations sur tous les aspects des droits, services et aides offerts aux personnes handicapées, y compris les aides sociales, la santé, les impôts, le logement et les questions juridiques, auprès des bureaux du CIC.



## Soins dentaires

Le HSE offre des soins dentaires aux enfants de moins de 16 ans, aux détenteurs de la carte médicale et aux ressortissants de l'EU pour les soins d'urgence.

Les soins dentaires d'urgence pour le traitement de la douleur et de la septicité sont ouverts à tous les enfants de moins de 16 ans.

Les enfants d'école primaire sont examinés en 2<sup>de</sup>, 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> classes et recom-

mandés dans la clinique dentaire locale pour des soins.

Les détenteurs de la carte médicale peuvent avoir une liste des dentistes privés participant auprès de leur Health Office ou de la clinique dentaire du HSE. Les soins suivants sont possible avec la carte médicale :

- plombages ;
- détartrage ;
- extractions ;
- dentiers ; et

- canal dentaire.

### PRSI

Dans le cadre de l'Allocation aux Soins, si vous cotisez au PRSI vous ne paierez qu'une partie des soins dentaires. Demandez à votre dentiste s'il participe à ce programme. Pour plus d'informations contactez votre Health Office au (065) 682 8525 ou le HSE au : 1850 24 1850.

## Planning familial

Vous obtiendrez des informations sur le planning familial et la contraception auprès de votre sage-femme, médecin, infirmier de santé publique, ou infirmier auxiliaire.

Le HSE propose ses services dans les :

- maternités et autres hôpitaux ;
- centres médicosociaux ;
- avec les infirmiers de santé publique ;
- les GP ; et
- groupes du planning.

Ces services sont aussi offerts par des organismes bénévoles.

Ces derniers prodiguent des conseils concernant la



grossesse. Cura ([www.cura.ie](http://www.cura.ie)) offre son soutien et aide ceux qui sont confrontés à une grossesse involontaire et a un centre à Ennis. Cette aide est gratuite et confidentielle, appelez le centre d'Ennis (065) 682 9905 ou 1850 622 626

L'avortement est illégal sauf en cas de situation extrême.

La Irish Family Association à Limerick et Galway vous renseigne sur le planning familial. [www.ifpa.ie](http://www.ifpa.ie), tél. 1850 495 051.

## Visiteurs temporaires



Si vous êtes un visiteur en Irlande et que vous possédez une European Health Insurance Card (EHIC - Carte d'assurance sociale européenne) vous pouvez être soigné gratuitement dans les hôpitaux publics pour une maladie/blessure survenue pendant votre séjour.

La carte ne couvre pas les frais de rapatriement et votre accident/maladie peut entraîner des frais d'hébergement et de transport, donc vous devez avoir une assurance voyage. Pour plus d'informations <http://ec.europa.eu/>

# Adresses utiles

## Numéros de téléphone

Services d'urgence	999 or 112
Demandes de Carte Médicale	(065) 686 8076
ShannonDoc	1850-212-999
Limerick Mid-Western Regional Hospital	(061) 301 111
Regional Maternity Hospital (maternité)	(061) 327 455
Ennis Mid-Western Regional Hospital	(065) 686 3100
Services aux handicapés	(065) 686 3671
Planning familial	1850 495 051
Clare Immigrant Support Centre (CISC)	(065) 682 2026
Clare Social Work Service (assistance sociale)	(056) 686 3907/08
Clarecare	(065) 682 8178
Clare Community and Primary Care Occupational Therapy Service (ergothérapie)	(065) 686 3653

## Sites Internet

Citizens Information Centre	<a href="http://www.citizensinformation.ie">www.citizensinformation.ie</a>
Health Service Executive (HSE)	<a href="http://www.hse.ie">www.hse.ie</a>
Bureau de l'immunisation	<a href="http://www.immunisation.ie">www.immunisation.ie</a>
Irish Family Planning Association (Planning familial)	<a href="http://www.ifpa.ie">www.ifpa.ie</a>

## Renseignements pour votre généraliste

Nom	
Adresse	
Tél.	